

Paris, le 12 décembre 2011

CNE2.2011.1169

A l'attention des :

**Présidents des CAE
Directeurs diocésains,
Membres de la CNE.**

Objet : Lancement du mouvement 2012

Chers Amis,

Vous trouverez, ci-joint, les documents nécessaires au lancement du mouvement 2012 :

- Les modalités d'application pour l'année 2012 (CNE-2011-1171). **J'attire votre attention sur la suppression de la priorité B3, désormais intégrée dans la priorité B2, et donc la modification de numérotation des anciennes priorités B4 et B5 qui deviennent, respectivement, B3 et B4.**
- Le tableau des interprétations (CNE-2011-1172) mis à jour au 1^{er} décembre 2011.
- La note, (CNE-2011-1170) destinée aux enseignants, précisant les modalités prévues pour le dépôt et l'examen des demandes de mutation. Cette note d'information est à porter à la connaissance des enseignants, sous couvert de leur chef d'établissement, dès que possible.
- Les fichiers, sous format Excel, des fiches permettant aux maîtres de formuler leurs vœux :
 - ✓ à titre **normatif** pour les demandes de mutation inter-académies,
 - ✓ à titre indicatif pour les demandes de mutation intra-académies.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Chers Amis, mes cordiales et sincères salutations.

P.J. : - Modalités d'application 2012 - Tableau des interprétations (01/12/11) - Note destinée aux enseignants (sous couvert des Chefs d'établissement), - Fiche de demande d'inscription au mouvement pour une mutation inter-académies. - Fiche de demande d'inscription au mouvement pour une mutation intra-académie.

Yann DIRAISON

Président Délégué
de la Commission Nationale de
l'Emploi dans le Second Degré